

C.I.J.

Communiqué No 50/29.
(Non officiel)

Les renseignements suivants émanant du Greffe de la Cour internationale de Justice ont été communiqués à la presse :

La Cour internationale de Justice tiendra une audience publique le 11 juillet 1950 à 10 heures 30, au cours de laquelle lecture sera donnée de son avis consultatif dans l'affaire concernant le statut international du Sud-Ouest africain.

La Haye, le 6 juillet 1950.
